ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 2021 20 et 27 JUIN - CANTON DU NEUBOURG



Isabelle VAUQUELIN

Martine SAINT-LAURENT

Jean-Paul LEGENDRE

Laurent VALLÉE



Jean-Paul LEGENDRE

Conseiller Sortant

C'est un enfant du pays, né et habitant toujours à Iville, commune qu'il préside ainsi que la Communauté de communes du Pays du NEUBOURG. Sous son impulsion la piscine du Haut Phare, les crèches du Plateau, le Centre sportif André Clousier et tant d'autres réalisations sont sorties de terre. Avocat au barreau de l'Eure, il assume depuis 2015 la charge de 1^{er} VP du département en responsabilité des finances.

Martine SAINT-LAURENT

Conseillère sortante

Élue Conseillère Départementale pour la première fois en 2015. Directrice d'école à la retraite, Maire d'une jolie petite commune rurale de 204 habitants et 1èreVice-Présidente à la Communauté de Communes.

Très investie au Département dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine et des actions en faveur du développement de la lecture publique. Le sens de son engagement est d'être à l'écoute et disponible au profit de tous.

LES REMPLAÇANTS

Isabelle VAUQUELIN

C'est le nouveau visage de l'équipe!

Élue depuis 2008, Adjointe au Maire de 2013 à 2020, elle devient, brillammment, Maire du Neubourg en 2020.

Professeur d'agronomie au Lycée Agricole, elle est totalement investie pour sa commune et le territoire du Pays du Neubourg.

Laurent VALLÉE

Maire de la commune du Gros-Theil depuis 2008, il devient le Maire du Bosc-du-Theil en 2016.

Son activité professionnelle à la Direction de la linière du Ressault au Neubourg lui a permis de s'impliquer dans la vie locale depuis plus de 30 ans. Il est un acteur reconnu de la vie économique du plateau.

Majorité départementale

Du sérieux, du concret, des résultats

l'Eure passionnément!

Chère Madame, Cher Monsieur,

Cette élection est très importante. Avec un budget de 640 millions d'euros, le Département est l'acteur numéro 1, aux côtés de nos communes et de nos intercommunalités, de notre vie quotidienne : personnes âgées et dépendantes, RSA, collèges, environnement, agriculture, Très Haut Débit, routes

En ayant plus particulièrement le souci de la ruralité, nous avons assumé au cours du précédent mandat des responsabilités essentielles.

Assurer des finances saines permettant des investissements jamais égalés, sans augmenter les impôts, a été la tâche de Jean-Paul Legendre, 1er Vice Président du Conseil Départemental. Une action sans précédent en faveur du patrimoine grâce à l'opération « Mon village, mon amour » a été conduite à bien par Martine Saint-Laurent.

Ce travail de chaque jour, éloigné des préoccupations partisanes, nous a permis de porter avec efficacité, les attentes de notre canton et d'aboutir à des résultats remarqués : la création d'un 2ème collège au Neubourg (situation unique dans le département), un nouvel arsenal pour les sapeurs pompiers, un nouveau Centre Médico Social, un nouveau centre d'exploitation routier, 28 restaurations d'édifices de nos villages (églises, petit patrimoine rural, lavoirs)...

Il importe de poursuivre cette action dans l'esprit de rassemblement qui fait la force de notre canton.

Jean-Paul LEGENDRE

Martine SAINT-LAURENT



- Prolonger le contournement du Neubourg et réaliser les aménagements nécessaires de la RD 83.
- Accueillir un enseignement général au sein du Lycée Gilbert Martin du Neubourg, objectif réalisable depuis l'ouverture du 2^{ème} collège.
- Assurer le Très Haut Débit pour tous en 2022.
- Renforcer les offres de santé sur notre territoire.
- Faire du canton du Neubourg une terre d'épanouissement pour nos jeunes : sport, culture, emploi ...

NOS 10 ENGAGEMENTS POUR L'EURE

- 1 Assurer la sécurité des personnes.
- 2- Poursuivre une gestion financière optimisée sans augmentation d'impôts.
- 3- Améliorer la sécurité routière.
- 4- Poursuivre le soutien à la défense incendie (DECI).
- 5- Sauvegarder nos églises, notre patrimoine bâti et naturel.
- 6- Encourager la mobilité douce et allouer une prime pour l'achat de vélos à assistance électrique.
- 7 Assurer l'attractivité de toutes nos communes.
- 8- Soutenir les circuits courts.
- 9- Doubler les aides aux travaux pour les écoles primaires.
- 10- Agir pour le maintien à domicile de nos Aînés.

